



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division

LEFTD - HS Division

140, O'Connor Street/

140, rue O'Connor,

East Tower, 4th Floor/

Tour Est, 4e étage

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

Title - Sujet Evidence Bag - Sac de sécurité Tamperproof Evidence Bag - Sac de sécurité pour pièces à conviction	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-210079/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-210079	Date 2020-12-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HS-653-79508	
File No. - N° de dossier hs653.M7594-210079	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-02-04 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martial, Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur hs653
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-7559 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification no 001 à la **DP M7594-210079/A** vise à fournir une méthode préférée pour la transmission de la soumission; pour changer le lieu de livraison pour les échantillons; et de fournir la pièce jointe 003 (annexe E) - Procédures d'évaluation pour la permanence de l'étiquette de l'évaluation.

Comme suit :

1. Supprimer : 2,2, présentation des soumissions en entier;

Insérer :

2,2, présentation des soumissions.

Puisque plusieurs personnes travaillent présentement de la maison et dans le but de prévenir la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les communautés, les soumissionnaires sont fortement encouragés à utiliser le service Connexion postel pour la transmission électronique de leur soumission. L'information concernant le service Connexion postel se trouve à la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions.

Les soumissions doivent être présentées uniquement à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Remarque: Pour les soumissionnaires de choisir de soumettre en utilisant le service connexion postel pour la clôture des soumissions, à l'unité de réception des soumissions, dans la région de la capitale nationale (RCN), l'adresse de courriel est la suivante :

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque: Les soumissions ne seront pas acceptées si envoyé par courriel directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisé pour ouvrir une conversation ayant le service connexion postel, tel que détaillé dans les instructions uniformisées 2003, ou à envoyer les soumissions par un message ayant le service connexion postel si le soumissionnaire utilise son propre accord de licence pour le service connexion postel.

Toutes les soumission (produit) les échantillons doivent être

- i) clairement identifié par le numéro de l'appel d'offres et le nom du fournisseur; et
- ii) livré à l'adresse suivante, au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de propositions pour :

**Gendarmerie royale du Canada
Uniforme et du programme d'équipement
440, chemin Coventry, porte de l'est
Ottawa (Ontario) K1K 2C4
Personne-ressource : Laurie Simmons, Téléphone : 613-949-4252 ou Marc Lahaie 613-949-6478**

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-210079/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
M7594-21-0079

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
hs658
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Remarque: Une fois que les échantillons ont été expédiés, le soumissionnaire doit fournir, par écrit, à l'autorité contractante Autorisation au 6.5.1, tous les renseignements suivants:

- i) le nom du fournisseur de présenter l'échantillon;
- ii) nom de l'expédition transporteur;
- iii) le numéro de suivi

**** Seulement les échantillons doivent être envoyés à l'adresse qui précède. La soumission technique, soumission financière et attestations doivent être envoyés à l'unité de réception des soumissions de TPSGC.**

2. Supprimer : L'annexe E (pièce jointe 003) dans son intégralité

Insérer: Annexe E (pièce jointe 003 - RCMP-UEP TM3:2020 | étiquette permanence)

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

GRC-PUE ME3 : 2020

Méthode d'essai visant à vérifier la permanence des étiquettes appliquées

La présente méthode d'essai est publiée sous le titre Méthode d'essai 3 du Programme Uniformes et équipement de la Gendarmerie royale du Canada. L'année inscrite à la suite du titre de la méthode d'essai est celle de la publication initiale ou de la révision de la méthode.

1. Portée du document

- 1.1. La présente méthode d'essai est utilisée pour vérifier la permanence des étiquettes appliquées.
 - 1.1.1. La présente méthode d'essai décrit en détail la façon dont les passages doivent être effectués sur les bords de l'étiquette.
- 1.2. La présente méthode d'essai permet de vérifier la permanence des étiquettes appliquées par thermocollage (transfert à chaud).
- 1.3. La présente méthode d'essai contient deux options : l'option A qui permet de faire l'essai des étiquettes en une pièce et l'option B servant à faire l'essai des étiquettes en plusieurs pièces, comme des lettres individuelles.

2. Documents applicables

- 2.1. Les versions les plus récentes des publications suivantes sont applicables à la présente méthode d'essai.

3. Définitions

- 3.1. La définition suivante est applicable à la présente méthode d'essai.
- 3.2. *Débris* – Fragments d'étiquette produits pendant les essais.

4. Appareillage

- 4.1. Une table ou un comptoir avec un dessus lisse et de niveau. La surface utilisée pour l'essai doit être assez grande pour étendre à plat l'article sur lequel l'étiquette est collée.
- 4.2. Il est important que la surface d'essai soit d'une hauteur appropriée pour l'évaluateur. La hauteur suggérée devrait se situer au niveau des hanches de l'évaluateur.

Remarque : Cette hauteur est suggérée, car elle permet d'éviter que l'évaluateur se penche trop par-dessus la table et applique une pression excessive.

5. Spécimens

- 5.1. Au moins un spécimen d'étiquette doit être mis à l'essai.

- 5.2. Les spécimens doivent être conditionnés à la température ambiante pendant au moins vingt-quatre (24) heures avant les essais.
- 5.3. Tous les spécimens d'étiquettes doivent être mis à l'essai à l'état neuf ou tel qu'ils étaient à la réception.

6. Méthode

Option A – Étiquette en une pièce

- 6.1. Placer le spécimen sur la surface d'essai. Veiller à ce que l'article sur lequel l'étiquette est collée ne déborde pas de la surface, il pourrait se déformer.
- 6.1.1. Si une étiquette se trouvant à l'intérieur d'un vêtement doit être vérifiée, le vêtement doit être ouvert ou retourné à l'envers et étendu à plat avec l'étiquette sur le dessus.
- 6.2. Quatre emplacements sur l'étiquette doivent être soumis à l'essai.
- 6.2.1. Dans le cas d'étiquettes carrées ou rectangulaires, chaque coin doit être mis à l'essai.
- 6.2.2. Dans le cas de formes non rectangulaires, quatre emplacements sur la forme, à égale distance l'un de l'autre, doivent être mis à l'essai.



Figure 1 Emplacements pour l'essai sur une étiquette rectangulaire

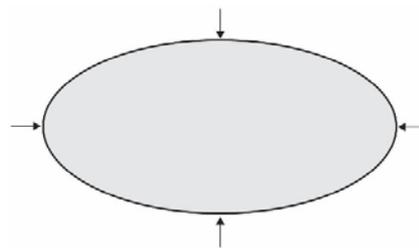


Figure 2 Emplacements pour l'essai sur une étiquette non rectangulaire (ovale)

- 6.3. Poser la paume de la main non dominante à côté de l'étiquette qui doit être vérifiée de manière que le pouce soit à 1 po \pm 0.25 po de l'emplacement sur l'étiquette et parallèle à celui-ci. .
- 6.4. Aligner le pouce de la main dominante de façon que le haut du pouce soit placé sous la jointure du pouce de la main non dominante. S'assurer que le pouce de la main dominante se trouve à un angle de 45° de la surface de l'article.
- 6.5. Appuyer fermement sur l'étiquette avec le pouce de la main dominante et effectuer 10 passages sur une longueur de 1.5 po \pm 0.25 po, de l'extérieur vers le centre de l'étiquette. Chaque passage doit dépasser le bord de l'étiquette. Ramener le pouce dominant au point de départ avant chaque passage. Les passages doivent être faits l'un après l'autre tout en maintenant une pression égale. Les ongles artificiels sont à proscrire pour cet essai.
- 6.6. Répéter les étapes décrites en 6.3 à 6.5 sur les trois autres emplacements.

- 6.7. Si, à l'emplacement de l'essai, l'étiquette se soulève sur 0.5 cm ou plus, un essai d'adhérence doit être mené.
- 6.8. Pour réaliser l'essai d'adhérence, saisir la partie soulevée de l'étiquette entre le pouce et l'index de la main dominante. Sur une durée de quatre secondes plus ou moins une seconde ($4 \text{ s} \pm 1 \text{ s}$), tirer sur l'étiquette dans le sens parallèle à celui des passages.

Option B – Étiquette en plusieurs pièces

- 6.9. Les étiquettes en plusieurs pièces se définissent comme étant constituées de plus d'une étiquette, chacune étant collée sur l'article.
- 6.10. Quatre emplacements sur chaque pièce d'étiquette doivent être mis à l'essai.
- 6.10.1. Dans le cas des pièces d'étiquette avec quatre coins, chaque coin doit être mis à l'essai. Voir la figure 3.
- 6.10.2. Dans le cas de pièces d'étiquettes comportant des coins et des bords incurvés, choisir deux emplacements sur des coins approximativement opposés et deux emplacements sur des bords approximativement opposés. Voir la figure 4.
- 6.10.3. Dans le cas de pièces d'étiquettes comportant uniquement des bords incurvés, voir la figure 2.



Figure 3 Emplacements d'essai sur une pièce d'étiquette comportant quatre coins



Figure 4 Emplacements d'essai sur une pièce d'étiquette comportant des coins et des bords incurvés

- 6.10.4. Lorsque plusieurs pièces (lettres) sont utilisées pour créer des mots, les lettres suivantes doivent être mises à l'essai : la première lettre, la dernière lettre et une lettre au centre du mot ou des mots.
- 6.11. Placer le spécimen sur la surface d'essai. Veiller à ce que l'article sur lequel l'étiquette est collée ne déborde pas de la surface, ce qui pourrait le déformer.
- 6.12. Si une étiquette se trouvant à l'intérieur d'un vêtement doit être vérifiée, le vêtement doit être ouvert ou retourné à l'envers et étendu à plat avec l'étiquette sur le dessus.
- 6.13. Poser la paume de la main non dominante à côté de l'étiquette qui doit être vérifiée de manière que le pouce soit à $1 \text{ po} \pm 0.25 \text{ po}$ de l'emplacement sur l'étiquette et parallèle à celui-ci.

- 6.14. Aligner le pouce de la main dominante de façon que le haut du pouce soit placé sous la jointure du pouce de la main non dominante. S'assurer que le pouce de la main dominante se trouve à un angle de 45° de la surface de l'article.
- 6.15. Appuyer fermement sur l'étiquette avec le pouce de la main dominante et effectuer 10 passages sur une longueur de $1.5 \text{ po} \pm 0.25 \text{ po}$, de l'extérieur vers le centre de l'étiquette. Chaque passage doit dépasser le bord de l'étiquette. Ramener le pouce dominant au point de départ avant chaque passage. Les passages doivent être faits l'un après l'autre tout en maintenant une pression égale. Les ongles artificiels sont à proscrire pour cet essai.
- 6.16. Répéter les étapes décrites en 6.12 à 6.14 sur les trois autres emplacements.
- 6.17. Si, à l'emplacement de l'essai, l'étiquette se soulève sur 0.5 cm ou plus, un essai d'adhérence doit être mené.
- 6.18. Pour réaliser l'essai d'adhérence, saisir la partie soulevée de l'étiquette entre le pouce et l'index de la main dominante. Sur une période de quatre secondes, plus ou moins une seconde ($4 \text{ s} \pm 1 \text{ s}$), tirer sur l'étiquette dans le sens parallèle à celui des passages.

7. Production du rapport

- 7.1. Préciser l'option d'essai utilisée.
- 7.2. Préciser le nombre de spécimens d'étiquettes.
- 7.3. Indiquer la présence de débris d'étiquettes.
- 7.4. Indiquer si un essai d'adhérence a été effectué. Préciser si l'étiquette a été complètement ou partiellement arrachée pendant l'essai.